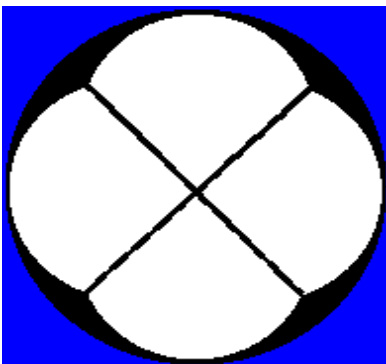


REGROUPEMENT DE PARENTS DE PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE MONTRÉAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021



RPPADIM
911 Jean-Talon, Est, local 227 A
Montréal (Québec)
H2R 1V5
Tél.: (514) 255-3064
Téléc.: (514) 255-3635
marcelfaulkner@rppadim.com
www.rppadim.com

Message de la présidente	3
I. Présentation de l'organisme et les problématiques visées	4
1.1. La mission de l'organisme	
1.2. Problématiques visées	
II- Information	5
1. Accueil et référence	
2. Dépliants	
3. Site Internet et page Facebook	
III. Le service d'accompagnement aux activités de loisirs	6
1. Description du service	
2. Clientèle desservie	
3. Nombre de journées d'accompagnement	
4. Coût du service	
IV. Le service de stimulation précoce	7
1. Objectifs poursuivis	
2. La démarche du service	
3. Matériel didactique à la disposition des familles	
4. Nombre de familles desservies	
5. Référence des familles	
6. Effets de Parents stimulants sur le développement des enfants	
7. Satisfaction des parents à l'égard du service	
V. Transformation sociale et promotion des intérêts et défense des droits	10
1. Participation à SOS DI SERVICES PUBLICS.	
2. L'INFO MEMBRES de SOS DI SERVICES PUBLICS.	
3. Le bulletin de SOS DI SERVICES PUBLICS	
4. Contribution à la réflexion pilotée par la SQDI sur l'assistant au parcours de vie	
VI. Concertation et instances de participation	13
1. Instances locales et régionales de concertation	
2. Instances nationales	
VII. Membres, conseil d'administration et ressources humaines	14
1. Membres et conseil d'administration	
2. Les employés	
VIII. Heures d'ouverture	15
IX. Financement	16
Conclusion et remerciement	16

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Le Regroupement compte **cinq grands secteurs d'activités** spécifiques: **information, services aux membres et à la population, promotion des intérêts et défense des droits, concertation et gestion.**

Fidèle à sa mission première et à la suite de la publication de deux ouvrages importants en 2018 et 2019, le RPPADIM a participé cette année à la création d'un nouvel organisme voué à la défense des droits des personnes qui présentent une déficience intellectuelle et à ceux de leurs familles.

En effet, **Un Réseau en perte de mission** établissait plusieurs constats alarmants relativement au manque de services et à leurs lacunes, en plus de mesurer l'attente de service pour un nombre important de familles. Le second document titré **Refonder les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle** proposait une série de réformes pour corriger les lacunes identifiées dans le premier document. Il mettait aussi en garde contre la multiplication des services offerts par le milieu communautaire qui sert d'alibi au désistement du secteur public

Nous soutenons toujours l'idée que seuls les services publics peuvent répondre aux besoins des familles et des personnes concernées.

Sur le plan des services offerts, **Parents stimulants** vise à ce que les parents deviennent les principaux acteurs du développement de leur enfant. Notre service **d'accompagnement aux activités socioculturelles** offre toujours aux personnes qui présentent une déficience intellectuelle l'occasion de fréquenter des lieux de ressourcement et de divertissement sans discriminations.

Sur le plan financier, l'organisme termine l'année avec un surplus contrairement au déficit annoncé. Cela nous permet d'entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité.

Annette Gariépy, présidente.

I. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME ET LES PROBLÉMATIQUES VISÉES

1.1. La mission de l'organisme

C'est en 1982, suite à l'initiative d'un groupe de parents, qu'est né le Regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal (RPPADIM). Notre organisme est voué à la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Il souhaite l'intégration sociale la plus large possible de ses personnes tout en prenant en compte leur différence.

1.2. Problématiques visées

L'une des principales difficultés rencontrées par les familles responsables d'une personne qui a une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme consiste à obtenir des services adéquats à l'intérieur d'un délai raisonnable. Des attentes, quelquefois de plus de deux ans, laissent aux portes des établissements des personnes vulnérables, surtout quand leur situation ne présente pas un risque élevé de complication. Le tableau 1 indique que la problématique est particulièrement aiguë à Montréal où on compte près de la moitié des personnes qui sont en attente d'un service au Québec.

Tableau 1
Nombre de personnes en attente selon leur âge, CRDITSA de Montréal, 2018

DI-TSA	0-4	5-11	12-22	22-44	44 +	Total
Centre Miriam	146	169	84	26	13	438
CRDITSA Ouest de l'Île	170	103	58	32	6	369
CRDITSA de Montréal	566	415	227	127	21	1356
Total	882	687	369	185	40	2163

On comprend que les parents puissent se sentir isolés et qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas toujours les compétences nécessaires pour assumer leur rôle, notamment quand leur enfant est en bas âge. C'est la raison pour laquelle l'organisme a mis sur pied un centre de stimulation précoce qui mobilise une large part de ses ressources. Afin de fournir un répit aux familles, notre organisme offre également un service d'accompagnement à des activités de loisirs pour les adultes. En plus de solliciter les ressources publiques et de constituer une occasion de socialisation pour les participants, le service offre aux parents un moment de répit fort apprécié dans la prise en charge de leur adulte.

II. INFORMATION

1. Accueil et référence

La bonne réputation du Regroupement de parents lui amène chaque année plusieurs demandes d'information et de référence de la part de parents, d'étudiants et d'intervenants des réseaux scolaires et des services sociaux. Cette année encore, près d'une centaine de personnes ont fait appel à notre service d'accueil pour trouver une solution à leurs besoins ou une réponse à leurs questions.

2. Dépliants sur les services destinés aux personnes présentant une déficience intellectuelle et à leur famille.

Les dépliants d'information sur les services destinés aux personnes qui présentent une déficience Intellectuelle et à leur famille sont toujours distribués par l'organisme sur demande. Il s'agit des dépliants suivants :

Trois dépliants qui décrivent l'organisme et les services qu'il offre :

- Le plus normalement possible
- Parents stimulants
- Accompagnement à des activités socioculturelles

L'organisme offre aussi deux autres séries de dépliants :

- Quatre dépliants sur les services du réseau de la santé et des services sociaux.
- Neufs dépliants sur l'adaptation en milieu scolaire.

3. Site Internet et page Facebook

L'organisme dispose aussi d'un site internet et d'une page Facebook riche en information de toutes sortes.

**VOUS TROUVEREZ BEAUCOUP D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE WEB**

Notre site: www.rppadim.com

III. LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À DES ACTIVITÉS DE LOISIRS SOCIOCULTURELS



1. Description du service

Le Regroupement offre depuis 1997 un service de répit aux familles et d'accompagnement des personnes qui présentent une déficience intellectuelle à des activités socioculturelles. L'objectif de ce service est de rendre accessible aux jeunes adultes des loisirs pratiqués habituellement par des gens de leur âge, mais auxquels ils ont difficilement accès en raison de l'encadrement qu'ils requièrent. Le service vise aussi à habituer les personnes qui ont une déficience à utiliser les ressources de leur communauté, tout en leur offrant l'occasion de développer des amitiés et d'établir des interactions avec des gens de la communauté. De plus, il permet aux parents de bénéficier de quelques heures de répit.

2. Une année spéciale

L'année 2020-2021 a été marquée par une suspension du service pour les sessions de l'été 2020 et de l'hiver 2021. Nous avons dû interrompre la saison de l'automne 2020 après quatre semaines d'opération en raison de la reprise de la pandémie. Le nombre de jours d'accompagnement a donc été réduit drastiquement pour passer à 32 jours d'accompagnement seulement. Le budget afférent au service a connu une baisse similaire, même si nous avons maintenu le salaire des accompagnateurs que nous avons embauchés pour la saison d'automne.

IV. LE SERVICE DE STIMULATION PRÉCOCE

Le service de stimulation précoce est financé par le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) de l'Agence de la santé publique du Canada, la Fondation Roger-Roy et le Programme de soutien aux organismes communautaires du MSSS. Il propose aux familles une approche structurée en intervention précoce.



1. Les objectifs du service sont de :

- développer les compétences des parents à l'égard du développement de leur enfant.
- briser l'isolement des familles.
- aider les familles dans leurs démarches en vue de l'intégration de leur enfant à la garderie ou à l'école.
- favoriser l'émergence d'un modèle amélioré d'intervention précoce dans les milieux spécialisés.

2. La démarche du service

Le service se déroule de la façon suivante : après une première rencontre à domicile avec la famille, nous procédons à un inventaire du développement de l'enfant. Nous établissons ensuite avec les parents le plan d'interventions de l'enfant. Sa mise en œuvre et son application se déroulent dans nos locaux et donnent aux parents l'occasion d'apprendre et de développer de nouvelles stratégies d'intervention auprès de leur enfant. À la fin de chaque semestre, un bilan des apprentissages des enfants est fait à l'aide d'un instrument scientifique reconnu pour sa qualité. Nous pouvons alors définir de nouveaux objectifs et ajuster les interventions en conséquence.

3. Matériel didactique à la disposition des familles

Les parents empruntent régulièrement des jouets et du matériel pédagogique qui contribuent à la stimulation des enfants, tout en étant d'un usage agréable.

4. Effet de la pandémie sur le service

Le service a été suspendu du 1^{er} avril au 14 août 2020 en raison de la pandémie pour reprendre le 17 août 2020 jusqu'à sa deuxième suspension le 23 décembre 2020 pour redémarrer le 22 février 2021.

Pendant les temps d'arrêt, les éducatrices ont opéré en télétravail.

5. Nombre de familles desservies

Le service a desservi cette année 49 familles dont plusieurs avaient un enfant qui présentait un trouble du spectre de l'autisme. Le tableau 5 indique la nature de la déficience des enfants inscrits au service.

Tableau 5
Répartition des 49 enfants par catégories de déficience

Diagnostics	Nombre d'enfants
Trouble du spectre de l'autisme	11
Trisomie 21	6
Retard de langage	6
Trouble développemental du langage	5
Retard global de développement	4
Déficience motrice et dysphraxie,	1
En attente d'évaluation	16
Total	49

6. Référence des familles

Les familles desservies nous sont référées par différents organismes qui œuvrent dans le secteur de la déficience intellectuelle. Le tableau 6 présente la répartition des 49 enfants rencontrés cette année.

Tableau 6
Référence des familles

Référence	Nombre d'enfants
CSSS	25
Parents et amis	10
Hôpitaux	1
Centres spécialisés	2
Associations, garderies, secteur privé	8
Internet	3
Total	49

7. Effets de Parents stimulants sur le développement des enfants

Afin de mesurer l'efficacité du service sur le développement des enfants, nous utilisons une grille d'évaluation qui enregistre les gains des enfants au fur et à mesure de leur progression. Une première évaluation est faite lors de l'inscription au service, et les autres sont effectuées lors de la révision du plan d'intervention. La majorité des parents affirme que les enfants réalisent des apprentissages importants grâce aux interventions des éducatrices.

8. Satisfaction des parents à l'égard du service



La satisfaction des parents à l'égard du service est mesurée à l'aide d'un questionnaire qui porte sur l'organisation du service, son horaire, l'aménagement des salles de stimulation, la qualité du travail des éducatrices, etc. L'évaluation est confidentielle et les réponses fournies sont compilées par la direction.

Les parents ayant formulé des commentaires soulignent le professionnalisme des éducatrices et leur préoccupation pour le bien-être des enfants qu'elles desservent.

Les principaux résultats de l'évaluation du service par les parents apparaissent au tableau 7. Le taux le plus faible de satisfaction à l'item *durée du service* constitue moins une critique que l'espoir que les rencontres soient plus longues et que nous puissions desservir un plus grand nombre d'enfants. Enfin, 63% des parents ont indiqué que leurs enfants avaient progressé de façon importante (changements majeurs) au cours de l'année. Notre performance à l'item *évaluation du plan* est inférieure à ce que nous sommes habitués de constater. Les interruptions du service en raison de la pandémie y sont certainement pour quelque chose.

Tableau 7
Satisfaction des parents à l'égard du service Parents stimulants

Très satisfait = 2 Assez satisfait = 1 Indifférent = 0 Assez insatisfait = -1 Très insatisfait = -2	Pourcentage
Satisfaction face au contenu des activités aux parents	94
Satisfaction face au plan d'intervention : évaluation des besoins	98
Satisfaction face au plan d'intervention : élaboration des objectifs	96
Satisfaction face au plan d'intervention : évaluation du plan	83
Satisfaction à l'égard de l'organisation du service : préparation	98
Satisfaction à l'égard de l'organisation du service : aménagement des lieux	85
Satisfaction à l'égard de l'organisation du service : durée et fréquence	74
Satisfaction face aux façons de faire des intervenantes à l'endroit des enfants	94
Satisfaction face aux façons de faire des intervenantes à l'endroit des parents	94

V. TRANSFORMATION SOCIALE ET PROMOTION DES INTÉRÊTS ET DÉFENSE DES DROITS : SOS DI SERVICES PUBLICS.

1. Participation à SOS DI SERVICES PUBLICS.

En tant que membre fondateur et initiateur de SOS DI SERVICES PUBLICS, le RPPADIM est fortement impliqué dans ce nouvel organisme, notamment par la présence de son directeur qui en est le coordonnateur.



Pour des services publics de qualité en déficience intellectuelle

2. L'INFO MEMBRES

Les membres de SOS DI SERVICES PUBLICS reçoivent en exclusivité le feuillet informatif reproduit ici.



ISABELLE PERRIN et MARCEL FAULKNER
responsables du nouveau bulletin interne de SOS DI SERVICES PUBLICS

Suite à sa dernière réunion, le nouveau comité de coordination de SOS DI SERVICES PUBLICS a décidé de doter l'organisme d'un bulletin interne d'informations et d'échanges réservé aux membres.

Il a pour objectif de favoriser la circulation des informations entre les membres et de permettre à tous de faire connaître les problématiques propres à leurs régions.

Le comité de coordination pourra aussi l'utiliser pour consulter les membres sur des enjeux jugés prioritaires ou communs au plus grand nombre et les informer à l'avance des initiatives qu'il entend entreprendre. L'objectif ici étant de favoriser, dans un esprit démocratique, la participation la plus large et éclairée possible.

Autrement dit, ce nouveau bulletin est à la disposition de tous les membres et il revient à chacun, selon ses disponibilités et son intérêt, d'en faire un outil d'échange utile.

[Date] 1



L'urgence d'agir face à la détérioration des services dédiés aux personnes qui présentent une déficience intellectuelle et à leur famille expliquent le développement remarquable qu'a connu SOS DI SERVICES PUBLICS en l'espace d'un an.

Fort de ces premiers acquis et tout en maintenant un regard critique sur les services offerts à ses membres, SOS DI SERVICES PUBLICS entend cette année consolider son organisation pour mieux remplir sa mission. Déjà, deux axes d'action se dessinent.

Le développement et la crédibilité de SOS DI SERVICES PUBLICS commandent d'élargir ses rangs en recrutant le plus de personnes et de groupes susceptibles d'épouser sa mission. Mais pour que SOS DI SERVICES PUBLICS puisse devenir une force, il doit en plus développer une cohésion entre ses membres, ce qui passe par le partage d'une vision commune de la réalité des services et des besoins des personnes qui ont une déficience intellectuelle.

Il faut aussi que les membres adhèrent lucidement à sa plateforme de revendications. C'est la raison pour laquelle le comité de coordination vous invitera bientôt à participer à des ateliers d'échange sur les améliorations à apporter aux services actuels.

En même temps, il ne faut pas perdre de vue que la dégradation des services se poursuit comme en témoigne la dernière proposition du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal d'entre couper la prestation de services de temps d'arrêt avant de diriger les personnes et les familles sur une liste d'attente. Nous devons demeurer vigilant et ne pas hésiter à dénoncer l'effritement de services publics qui perdure malgré le bon sens.

SOS-DI - Info Membres - Janvier 2021

1

3. Le bulletin de SOS DI SERVICES PUBLICS

Considérant l'importance des enjeux en cause et des questions à soulever, SOS DI SERVICES PUBLICS s'est doté d'un outil d'information et d'animation afin que la voix des personnes directement concernées puisse être entendue.

Le bulletin traite des enjeux et des défis qui sont propres aux personnes qui ont une déficience intellectuelle et développe les argumentaires susceptibles de faire progresser l'organisme vers l'atteinte de ses objectifs.

Cinq numéros ont été publiés cette année. Ils ont été diffusés à la grandeur du Québec auprès de tous les groupes et associations concernés par la situation des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle.



Pour des services publics de qualité en déficience intellectuelle

Volume 2
Numéro 1
Septembre 2020



Pour des services publics de qualité en déficience intellectuelle

Volume 2
Numéro 2
Octobre 2020

Ce premier numéro de la deuxième année du bulletin de SOS DI SERVICES PUBLICS revient sur la pandémie qui a paralysé presque tous les pays et qui nous a fait craindre le pire. Au-delà de sa propagation et des souffrances qu'elle a infligées à un grand nombre de personnes, quels enseignements en tirer pour l'avenir, notamment en ce qui concerne l'organisation des services de santé et des services sociaux chez nous dont dépendent les personnes qui ont une déficience intellectuelle?

Est-ce que les lacunes que nous avons déjà documentées et que plusieurs observateurs ont relevées durant la crise seront prises en compte par le ministère de la Santé et des Services sociaux? On le sait et on ne cesse de le répéter, une réforme d'ampleur du réseau s'impose. Il est temps d'agir.

En deuxième partie, nous nous attarderons à un mot de plus en plus utilisé dans différents milieux dont celui de la déficience intellectuelle. Nous pensons ici à la notion de « différence » que trop de gens bien intentionnés substituent à celle de déficience. Cette substitution s'inscrit dans une mouvance plus large de rectitude politique et langagière qui occulte les réalités au nom d'un consensus mou plutôt que de parler vrai. Elle fait trop souvent abstraction des discriminations à combattre et des défis à relever.



**VOLUME 2, NUMÉRO 1
Septembre 2020**

EN UN COUP D'ŒIL

MARCEL FAULKNER
Le coronavirus et l'autopsie d'un système

COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ
Une « déprivatisation » des services de santé et des services sociaux

HÉLÈNE MORIN
Quand les bonnes intentions dictent les mots

DELPHINE RAGON
Le chemin se fait en marchant

LA PANDÉMIE ET LA RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DANS LES MÉDIAS

Un sondage Léger-Le Journal (de Québec) publié au mois de juillet dernier révèle que malgré les nombreuses réformes, une majorité de Québécois estiment que notre système de santé s'est détérioré depuis 25 ans.

Au plus fort de la crise, durant les mois d'avril et mai, les éditorialistes et les experts ont tour à tour dénoncé les maux du réseau et proposé des réformes qui rejoignent celles que nous avançons. Ainsi, il serait urgent de renforcer le statut public des établissements, de décentraliser le pouvoir de décision au plus près des citoyens, d'ancrer le réseau dans les communautés et de développer les services de proximité.

À la Coalition Solidarité Santé qui souhaite que des états généraux sur le réseau de la santé soient tenus, nous répondons que c'est à la société civile et à ses organisations représentatives d'en prendre l'initiative. Il faut surtout éviter que le MSSS et ses technocrates en balisent le processus, parce qu'il faut beaucoup plus qu'un simple resserrement des règles de gouvernance pour sortir le réseau de la crise qui l'accable, comme semble le croire le gouvernement actuel.



**Octobre 2020
VOLUME 2, NUMÉRO 2
LA RÉFORME DU RÉSEAU
DANS LES MÉDIAS**

Une majorité de Québécois jugent que le système de santé s'est dégradé depuis 25 ans

La crise est un révélateur pour le réseau de la santé

Les lacunes de la centralisation

Un exemple de la démesure bureaucratique
Structure et culture

Pour une réforme du réseau des CISSS et des CIUSSS axée sur les besoins

[Date] 1

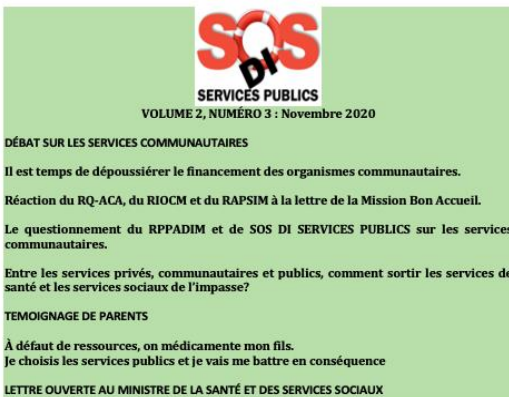
[Date] 1



Pour des services publics de qualité en déficience intellectuelle

Volume 2
Numéro 3
Novembre 2020

DÉBAT SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES



[Date] 1



Pour des services publics de qualité en déficience intellectuelle

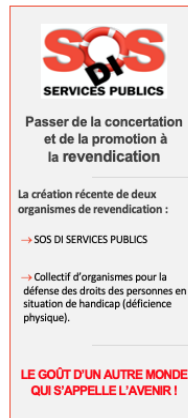
Volume 2
Numéro 4
Février 2021

LE MILIEU ASSOCIATIF SE RÉORGANISE

Moins d'un an après la naissance de SOS DI SERVICES PUBLICS, voilà qu'un nouveau collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (déficience physique) voit le jour. « Dans un esprit démocratique et vigoureusement combatif », ce sont onze organismes de défense des droits qui souhaitent réunir leur expertise « afin de faire avancer la cause des personnes en situation de handicap. »

Au même titre que notre organisme qui revendique une réforme majeure des services sociaux, ce collectif se propose d'intervenir sur un ensemble de situations qui compliquent l'existence de leurs membres. Et de la même façon que nous l'avons fait, il constate « qu'au fil du temps, la défense collective des droits devient de plus en plus marginalisée et mise de côté par le milieu. »

C'est là un double signal qui nous incite à revenir sur les termes de notre action. Qu'entendons-nous par concertation, promotion, représentation et défense des droits ? Surtout, pourquoi faut-il passer à une autre étape de l'action qui est celle de la revendication et de la mobilisation ? Tel et l'objet de ce numéro du bulletin de SOS DI SERVICES PUBLICS.



SOS DI SERVICES PUBLICS – volume 2, numéro 4, février 2021

1



Pour des services publics de qualité en déficience intellectuelle

Volume 2
Numéro 5
Avril 2021

L'EFFRÈTEMENT DU PROGRAMME DITSA

Deux ans après la publication par le Regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal de « Un réseau en perte de mission. Les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle », voilà que l'Observatoire en inclusion sociale publie dans l'édition de juin 2020 de sa revue un article de Marie-Sylvie Le Roux qui en confirme les principaux constats.

Plus récemment, deux cents signataires d'une lettre publiée dans l'édition du 20 novembre dernier de La Presse « affirment : « De la réforme Couillard (2004) jusqu'à la réforme Barrette (2015), ce sont la mission hospitalière et la vision médicale curative qui s'imposent aujourd'hui... Sur le terrain, les gestionnaires installés dans les nouvelles mégastructures (CIUSSS, CISSS) sont plus éloignés que jamais des intervenants et de la population... et le temps qu'exigent les procédures technico-administratives dépassera bientôt le temps consacré à la population. »

Les impératifs technico-administratifs de l'approche industrielle qui sont maintenant imposées aux services sociaux trouvent une sombre application dans la nouvelle offre de services spécialisés proposée par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal aux parents et usagers. Le comité des usagers de l'établissement n'a pas manqué de faire connaître son désarroi au Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux dans une lettre dont nous reproduisons l'intégralité.



SOS DI SERVICES PUBLICS – volume 2, numéro 4, février 2021

1

4.4. Contribution à la réflexion pilotée par la SQDI sur l'assistant au parcours de vie

Notre organisme a produit un document de réflexion sur le projet de création de postes d'assistant au parcours de vie dont la SQDI se proposait de faire la promotion.

Ce document a été diffusé à tous les groupes et associations du Québec oeuvrant dans le secteur de la déficience intellectuelle.

VI. CONCERTATION ET INSTANCES DE PARTICIPATION

1. Instances locales et régionales de concertation

Le RPPADIM suit attentivement les travaux de la table de concertation régionale des services destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leur famille. L'organisme est ainsi membre de deux organismes qui revendiquent un meilleur accès aux services de santé et aux services sociaux à Montréal, soient :

- le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal.
- le Mouvement PHAS.



2. Instances nationales

Le Regroupement est également membre des instances de représentation suivantes au plan national :

- Société québécoise de la déficience intellectuelle
- Confédération des organismes familiaux du Québec
- Fédération québécoise de l'autisme.

VII. MEMBRES, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

1. Membres et conseil d'administration 2020-2021

L'organisme rejoint environ deux cents cinquante membres. En vertu de ses statuts et règlements, les membres de l'organisme et par conséquent ses administrateurs sont ou étaient des usagers de ses services.

En raison de la pandémie, de l'âge avancé de plusieurs membres du conseil d'administration et du fait que certains d'entre eux ne disposent pas d'un ordinateur, le nombre de réunion du conseil a été limité cette année afin de ne pas compromettre la santé et la sécurité de ses membres.

Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Mme Annette Gariépy, présidente
- Mme Diane Latouche-Théonas
- M. Charles Lafrenière
- Mme Élise Daviault
- Mme Caroline Martin
- Lili-Anne Tremblay
- M. Marcel Faulkner (dir.)

2. Les employés

L'organisme a assumé ses responsabilités cette année grâce au travail d'un directeur à temps partiel, d'une agente administrative également à temps partiel, et de l'équivalent de trois éducatrices à temps complet affectées au service de stimulation précoce.

En ce qui concerne le service de stimulation précoce, l'année 2020-2021 a été marquée par le remplacement de la coordonnatrice et l'embauche d'une nouvelle éducatrice au début de la session d'automne. La nouvelle équipe de Parents stimulants est donc composée comme suit :



Madame Coralie Francon est titulaire d'une maîtrise en psychologie. Après un stage de fin d'étude dans un service médico-social spécialisé en intervention auprès de personnes ayant un TSA de 0 à 21 ans, elle a décidé de s'établir au Québec.

Lors de ses emplois à Autisme Montréal et au Centre de Réadaptation de l'Ouest de Montréal, elle a développé un grand intérêt pour l'intervention auprès des enfants.

Convaincue que la collaboration des familles est nécessaire au développement optimal des enfants, elle se réjouit de pouvoir travailler avec les parents au sein de notre service de stimulation précoce, en plus d'assurer sa coordination.



Madame Sophie Descamps a obtenu un Diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée en France. Depuis 2010, elle a travaillé dans différentes organisations (Instituts Médico-Éducatifs, camp de vacances, hôpitaux) auprès de personnes de tout âge.

Ces expériences professionnelles au sein d'équipes pluridisciplinaires ont nourri sa pratique et constituent aujourd'hui une base solide pour intervenir auprès des enfants aux besoins variables.

Dans un esprit de formation continue et avec la volonté de contribuer au mieux au développement des enfants, madame Sophie Descamps saura accompagner de manière efficace les familles dans les défis qu'elles auront à surmonter.



Madame Élyse Lagassé est diplômée en technique d'éducation spécialisée du Cégep de Sorel-Tracy et s'est spécialisée en intervention auprès des jeunes enfants.

Elle a fait ses premières expériences de travail en milieu de garde pour ensuite travailler auprès d'enfants à besoins particuliers à domicile. Elle a aussi effectué du bénévolat dans différents organismes, ce qui lui a permis de mieux connaître les personnes qui ont une déficience intellectuelle.

Nul doute qu'elle saura relever les défis de sa nouvelle tâche au sein de notre équipe de Parents stimulants.

VIII. HEURES D'OUVERTURE

Nos bureaux sont ouverts du lundi au samedi de 9 h à 16 h durant l'année scolaire, et du lundi au vendredi durant l'été.

IX. FINANCEMENT

Plusieurs bailleurs de fonds contribuent au financement de l'organisme dont le principal est le MSSS par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires. Le deuxième bailleur de fonds en importance est l'Agence de la santé publique du Canada.



La Fondation Roger-Roy soutient de belle manière notre service de stimulation précoce. Enfin, la Ville de Montréal soutient notre organisme par l'intermédiaire de son programme d'aide financière aux OBNL locataires. Par-dessus tout, il faut souligner la contribution de toutes les familles au maintien de nos services. La qualité de nos services dépend en partie de cet appui. Qu'elles en soient ici remerciées.

CONCLUSION ET REMERCIEMENT

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement les organismes qui nous subventionnent et sans lesquels nos services ne pourraient être offerts dans leur format actuel. Un mot de remerciement aussi aux familles qui contribuent également au financement des services.

Nous tenons également à souligner l'engagement des membres du conseil d'administration à promouvoir les intérêts des personnes handicapées et à rappeler leur contribution généreuse à la mission de l'organisme. Que chacun d'entre eux trouve ici l'expression de la reconnaissance de l'organisme. Il faut aussi souligner le dévouement exemplaire de nos employés qui au quotidien assurent la qualité de nos services et la réputation de notre organisme. Qu'ils en soient ici remerciés.

Enfin, rappelons que la participation des membres aux principales instances de l'organisme (conseil d'administration, assemblée générale) garantit son fonctionnement démocratique et contribue à maintenir son offre de services. Il ne faut jamais oublier que l'organisme est une association, et que les services offerts, comme les interventions effectuées, ne peuvent se déployer sans l'engagement des membres.

À TOUS NOS MEMBRES, SUPPORTEURS ET BAILLEURS DE FONDS :

Merci Beaucoup